

Réussir les concours de la protection judiciaire de la jeunesse avec la classe prépa Talents

4.8.2026 - | Ministère de la Justice

Vous voulez devenir éducateur ou directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse ? Optimisez vos chances de réussite aux concours avec la classe prépa Talents de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse et bénéficiez d'un soutien financier. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 octobre 2026.

L'[École nationale de protection judiciaire de la jeunesse](#) (ENPJJ) propose, en partenariat avec la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'université de Lille, une [classe prépa Talents du service public](#). Celle-ci accueille 35 élèves venus de toute la France pour préparer les concours d'[éducateur](#) ou de [directeur des services](#) de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 octobre 2026.**

Pourquoi s'inscrire à la prépa Talents de l'ENPJJ ?

En intégrant la classe prépa Talents de l'ENPJJ, vous bénéficiez d'un soutien financier, matériel et méthodologique pendant toute la durée de votre préparation au concours.

« La classe prépa Talents m'a permis de reprendre confiance en mes compétences professionnelles et m'a donné l'occasion de rencontrer des personnes extraordinaires. »

Océa, éducatrice de la PJJ et ancienne élève de la prépa Talents de l'ENPJJ

Que vous souhaitiez préparer le concours d'éducateur ou celui de directeur des services, le dispositif classe prépa Talents de l'ENPJJ inclut :

- 400 heures d'enseignements pluridisciplinaires (sciences humaines, juridiques, méthodologie des concours de la fonction publique) dispensés à l'ENPJJ à Roubaix et à la faculté de Lille,
- un tutorat individualisé,
- des stages de découverte,
- la prise en charge de l'hébergement et des repas,
- un complément de bourse de 4 000 € (deux versements de 2 000 €) et l'octroi sous conditions d'une bourse de l'enseignement supérieur.

À noter : la classe prépa Talents est adossée à un diplôme universitaire (DU) spécifique à chaque filière (éducateur ou directeur).

Qui peut s'inscrire ?

La classe prépa Talents de l'ENPJJ est ouverte aux :

- demandeurs d'emploi,

- étudiants dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 35 000 €,
- titulaires d'un bac+3 ou équivalent,
- sportifs de haut niveau,
- parents élevant ou ayant élevé trois enfants,
- personnes ayant cinq ans d'expérience professionnelle à temps plein dans le domaine éducatif, social, sportif ou culturel (au cours des 10 dernières années, avec un contrat de droit privé).

Important : transmettez votre dossier de candidature **par voie postale avant 9 octobre 2026** (le cachet de la poste faisant foi).

Comment se passe la sélection ?

Si votre dossier de candidature est retenu par la commission, vous serez convoqué pour un entretien d'admission pour vérifier votre motivation et votre capacité à suivre le parcours de formation qui se déroule à Lille et Roubaix.

À l'issue de cette phase d'entretiens, une liste principale des 35 admis et une liste complémentaire seront mises en ligne sur le site de l'ENPJJ. Pour l'année 2026-2027, 20 places sont prévues pour les éducateurs et 15 places pour les directeurs des services.

La rentrée aura lieu le 1er février 2027.

- [La direction de la protection judiciaire de la jeunesse](#)
- [Rejoindre le ministère de la Justice](#)
- [Échangez avec nos ambassadeurs métier](#)

<https://www.justice.gouv.fr/actualites/actualite/reussir-concours-protection-judiciaire-jeunesse-classe-prepa-talents>